

Conditions Générales de Vente

Camping Les Hauts de Rosans ****

Réserver : Remplir le contrat de demande de réservation et le retourner par courrier ou e-mail, ou directement à partir de notre site internet, accompagné de l'acompte de 30% du montant du séjour + 10€ de frais de réservation. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée, ni sous loué. Les mineurs doivent être accompagnés de parents ou tuteurs légaux.

Paiement du séjour : En fonction des disponibilités, A réception de votre demande et après encaissement de l'acompte, nous vous adresserons une confirmation de réservation. Le solde du séjour sera à régler 15 jours avant la date d'arrivée par les moyens de paiements indiqués au contrat.

Annulation : Le Camping vous propose et vous recommande fortement de souscrire à l'Assurance Annulation dans votre contrat de location Hébergement ou Emplacement (3% du montant du séjour). Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit à l'assurance « Campeze Couvert ». La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable. En cas d'annulation, avertir au plus vite le camping de votre désistement par courrier ou par mail et aviser l'assureur dans les 48h en fournissant tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. (Conditions Générales sur le site www.campez-couvert ou sur demande auprès du camping) En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée, de ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de sa part.

N'oubliez pas votre Responsabilité Civile sur le site, elle peut vous être demandée et vous protège en cas de litige.

Arrivée retardée - Départ anticipé : En l'absence d'un courrier, e-mail ou appel téléphonique du campeur précisant qu'il a due différer ou annuler son arrivée, la location redevient disponible 24h après la date d'arrivée prévue et le paiement du séjour restera acquis au camping. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

Arrivée - Départ : L'emplacement de camping loué sera disponible à partir de 13h et devra être libéré avant 12h le jour du départ. Dans les Hébergements l'arrivée se fera à partir de 16h et le départ avant 10h, après avoir effectué l'état des lieux et la remise des clés.

Cautions : Pour les locatifs, 2 cautions seront demandés à l'arrivée : 150€ pour les dégradations éventuelles et 50€ pour le ménage au cas où celui-ci ne serait pas fait correctement le jour du départ. Si l'état des lieux ne peut être fait avant le départ les cautions seront renvoyés par courrier après vérification des lieux. La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, l'assurance responsabilité civile est obligatoire pour tous les locataires.

Animaux : ils ne doivent jamais être laissés en liberté, ni être laissés dans le camping, même enfermés en l'absence de leur maître, qui en sont civilement responsables. Tout animal doit avoir son carnet de vaccination à jour qui sera présenté à l'arrivée. Aucun animal ne sera accepté dans les hébergements. Les chiens de 1ere et 2eme catégorie sont interdits.

Droit à l'Image : Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tous supports les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping. Dans le cas contraire, veuillez en avvertir la Direction dès votre arrivée à la Réception.

Circulation : Interdite dans le camping de 22h à 8h.

Le parking de nuit à l'entrée est obligatoire dans ces horaires. (Barrière avec digicode)

Absence de Droit de Rétractation : Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une période déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation.

Médiateur : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » du camping, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

MEDICYS , 73 Bd de Clichy - 75009 PARIS

Toute personne présente sur le Camping est tenue de se conformer à son Règlement Intérieur qui vous sera remis sur simple demande